Tel : 06 07 29 85 35
Site : http://a10gratuite.free.fr
courriel : a10gratuite@free.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
18 novembre 2016

avec la participation de 108 adhérents présents ou représentés

Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous adresser le compte rendu de notre Assemblée Générale annuelle.

Nous remercions les personnes qui ont assisté à cette assemblée, ainsi que celles qui nous ont renvoyé leur pouvoir et leur cotisation.

Nous invitons les adhérents qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur cotisation pour 2016-2017.

Restant à votre écoute,

Pour le Conseil d'administration
Le Président : Jean Claude LAGRON

L'AG a salué la présence de l'association Bien Vivre à la Ville du Bois (association de défense des riverains de la RN20) et pris connaissance du message de l'association Saint Prest environnement (engagée dans la bataille contre la mise en concession de la RN 154).

I - RESUME DU RAPPORT MORAL

Le contexte de l'année a été marqué par les conséquences de la capitulation de l'Etat en 2015 devant les concessionnaires, par le renouvellement des conseils départementaux et régionaux ainsi que par l'influence des échéances électorales de 2017.

Ces divers éléments contribuent au paradoxe suivant : d'une part, une évolution positive de notre action qui creuse patiemment son sillon dans les rouages de l'Etat et, d'autre part, des signaux - compréhensibles - de lassitude, de colère et d'impatience face à l'impuissance coupable et persistante de l'Etat.
La bataille est difficile, nous le savons depuis longtemps, mais notre détermination est totale.
Notre démarche est d'obliger l'Etat à changer de camp en choisissant l'intérêt général à la place de la connivence avec le cartel des concessionnaires.
Face à l'âpreté de la confrontation, faut-il baisser les bras ou durcir nos actions ? Ni l'un, ni l'autre, nous proposons de poursuivre notre démarche de mobilisation des populations et des élus, d'autant que des signes encourageants nous invitent à aller dans ce sens : cette année, pour la première fois, les 3 péages franciliens n'ont pas subi les hausses qui ont été appliquées à tous les péages de France, de nouveaux élus nous rejoignent, le courant d'adhésions à l'association se poursuit (près de 50 cette année et 1065 adhérents).

Durant l'année nous avons multiplié **les interventions vers le gouvernement** notamment auprès de M. VALLS, Premier ministre, et de Mme ROYAL Ministre du développement durable.
L'un comme l'autre ont renvoyé nos sollicitations vers M. VIDALIES, Secrétaire d'Etat indisponible ou vers le Préfet de région, qui, lui, les a renvoyées à la Direction Régionale et Interdépartementale à l'Equipement et à l'Aménagement du territoire (DRIEA) pour

« procéder à un examen attentif de ce dossier ». Depuis un an, nous attendons toujours les résultats de cet examen.
Il faut cependant noter un échange avec le nouveau Directeur aux Infrastructures de Transports (DIT) qui semble vouloir aborder le sujet de façon plus sérieuse que son prédécesseur. Affaire à suivre.
Enfin, nous avons alerté le Premier ministre sur les contradictions des décisions de l'Etat concernant l'aménagement du territoire à travers les conséquences en matière de déplacements que va avoir la ville nouvelle qui est en construction sur le plateau de Saclay, ainsi que l'application de la SRU pour nos territoires périurbains, mais aussi sur les effets scandaleux et déjà tangibles de la capitulation de 2015.
Suite à la publication du rapport 2016 de la Cour des Comptes dont une partie est consacrée aux transports ferroviaires en Ile de France, nous sommes intervenus auprès de Didier MIGAUD, son président, (avec copies à Mme ROYAL, M. VIDALIES, Mme PECRESSE) en pointant les profondes disparités régionales, en soulignant les incohérences et l'ignorance durable des territoires périurbains franciliens et en émettant des réserves sur certaines des recommandations de ce rapport. La réponse du Président nous conforte dans nos analyses

Alors que, face à la controverse, l'Etat avait gelé pour une année les tarifs autoroutiers, **les résultats financiers des concessionnaires** attestent que l'inertie du système leur a permis d'accroitre encore leur profitabilité. Entre 2014 et 2015, elle est passée en moyenne de 21% à 24,5%. Pour Cofiroute, elle est passée de 24,4% à 27,1%, son résultat net progressant de 11,5%.
Le fameux plan de relance autoroutier sera entièrement financé par les usagers par des augmentations tarifaires supplémentaires planifiées pour les prochaines années, par un prolongement de la durée des concessions et par un élargissement des réseaux concédés.
Les principaux dirigeants ne sont pas oubliés. Le PDG de Vinci-concessions voit son salaire fixe progresser de 13,5% et son salaire variable de 43,3% pour former une jolie cagnotte annuelle de plus d'un million d'euros.

Durant l'année, **nos rapports avec les collectivités territoriales** ont été marqués par leurs renouvellements : avril 2015 pour les conseils départementaux, décembre 2015 pour les conseils régionaux.
Soulignons ici l'importance que nous accordons aux collectivités locales (communes, départements, régions). Elles n'ont pas de pouvoirs de décision pour la gratuité, mais peuvent très utilement agir vers les pouvoirs publics compétents.
Si le renouvellement du conseil départemental des Yvelines n'a rien changé à son immobilisme et à sa méprisante indifférence pour le Sud du département, il en va autrement du conseil de l'Essonne qui a adopté en mai 2016 (à la quasi unanimité) une motion demandant à l'Etat d'ouvrir des négociations en vue de la gratuité.
En ce qui concerne la région, durant la campagne électorale, nous avions interpellé les 13 listes en présence. 5 ont répondu (voir sur notre site). Nous avons tenu deux conférences de presse à Ablis et Allainville afin que les enjeux des territoires périurbains soient pris en compte.
Après l'élection régionale, nous nous sommes adressés aux conseillers de l'Essonne et des Yvelines ainsi qu'aux présidents des groupes politiques afin de les sensibiliser à notre dossier. Nous nous sommes aussi adressés aux responsables du nouvel exécutif régional : Mme Valérie PECRESSE, Présidente, M. Stéphane BEAUDET, Vice président en charge des transports, M. Bernard GAUDUCHEAU, Président de la commission transports.
Dans ce cadre, nous avons été reçus par M. GAUDUCHEAU en juillet dernier. Suite à cet entretien, il est intervenu auprès du PDG de Vinci et du directeur général du STIF. Si leurs réponses montrent une certaine continuité (on ne peut rien changer pour le premier et la persistance d'une opacité pour le second), elles montrent aussi que les premiers changements d'attitude de la région sur ce dossier ne sont pas sans effet.
Soulignons aussi le rôle positif de M. Jean Raymond HUGONET, nouvel élu régional de nos territoires, et bien au fait de notre action.

Après le désaveu infligé par l'exécutif aux propositions parlementaires voulant réformer les relations Etat-concessionnaires, **l'action des parlementaires** a été plus réduite. Cependant il convient de noter le communiqué de presse de M. Franck MARLIN au sujet des inacceptables hausses des péages au 1 février 2016 et la question écrite au gouvernement de M. Bernard VERA au sujet des incohérences de l'Etat dans l'aménagement de nos territoires.
Le retour de M. VERA au Sénat a été l'occasion d'une rencontre en mars 2016 pour l'entretenir des évolutions de notre action. Une seconde rencontre à eu lieu en octobre où nous avons échangé sur des actions permettant de nouvelles avancées de notre dossier. Ainsi, M. VERA nous a proposé de financer sur sa réserve parlementaire une étude comptable sur les coûts de la gratuité. C'est une proposition très précieuse qui crédibilisera utilement nos premières études sur ce sujet. Par ailleurs, au cours de cet entretien, nous avons émis l'idée d'organiser un séminaire au Sénat. M VERA nous a assuré de son total et concret soutien.
Parmi les autres relations aux élus, mentionnons nos entretiens avec M. Jean Raymond HUGONET, Maire de Limours, Président de l'UME et conseiller régional, ainsi qu'avec M. Claude PONS, Maire de Montlhéry et conseiller départemental. Le conseil municipal de Montlhéry vient par ailleurs d'adopter une délibération demandant la gratuité de l'A10.

Nos initiatives publiques ont été très nombreuses cette année. Pose de calicots sur les ponts de l'A10, une journée entière au péage de Dourdan, puis aux péages d'Ablis et d'Allainville avec distribution de tracts aux usagers. Pose de calicots sur les ponts de la RN20 à Mauchamps et Saint Germain les Arpajon. Conférences débat publiques à Saint Arnoult et Dourdan. Présence aux forums de rentrée (Dourdan, Limours, St Arnoult, St Chéron, la Ville du Bois) ainsi qu'à la brocante de St Arnoult.
Les manifestations se sont faites en présence d'élus locaux, particulièrement sur la RN 20. A nos yeux ces manifestations sont importantes car elles permettent de montrer aux usagers qui galèrent tous les jours pour se rendre à leur travail qu'il y des forces qui agissent sur leurs problèmes quotidiens. Rappelons ici que ces manifestations ne sont possibles que grâce à l'implication des adhérents. Il conviendrait d'élargir cette implication.

Nous avons rencontré des représentants de la CCI de l'Essonne car le péage sur l'A10 impacte les déplacements domicile travail des salariés et l'activité des entreprises.
Pour la première fois, nous avons entamé des rencontres avec les représentants syndicaux des salariés de Cofiroute. Ils nous ont fait part de la dégradation de leurs conditions de travail en raison des suppressions de postes. Ces suppressions ont des conséquences très concrètes sur les services rendus aux usagers.
En 8 ans, les effectifs de cofiroute sont passés de 2012 à 1460. Cela n'a pas empêché le gouvernement d'octroyer au concessionnaire un crédit d'impôts au titre du CICE et de ses performances pour l'emploi (!) de 2,4 M€ en 2014 er 2,03 M€ en 2015. Autre exemple du scandale des concessions, chez Cofiroute, les dividendes versés aux actionnaires représentent trois fois la masse salariale.

Enfin, l'Assemblée à été informée des préparatifs du séminaire public que nous tiendrons au Sénat le 2 février 2017. Ce séminaire sera parrainé et présidé par les 5 sénateurs de l'Essonne. Les collectivités territoriales concernées y interviendront ainsi que les auteurs de propositions de loi pour des réformes structurelles des concessions autoroutières. **Nos adhérents** y seront invités et **vivement incités à y participer**. Le programme et les informations leur parviendront ultérieurement.

En conclusion, le Président remercie les membres du CA pour le remarquable travail qu'ils ont accompli durant l'année. Notre expérience nous a appris que les échéances électorales se suivent mais que les problèmes demeurent ou s'aggravent. C'est donc avec lucidité que nous appréhendons celles de 2017. L'action des populations et des élus restera déterminante.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 108 votants

II – RESUME DU RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat de l'exercice 2015/2016, avec un total des produits à 2190 € et un total des charges à 2174,06 €, dégage un excédent de 15,94 €.
Les besoins d'achats conséquents (calicots, matériels bureautiques, nouvelles affiches, film vidéo...) ayant été financés sur les exercices précédents, l'exercice 2015/2016 présente seulement des montants de dépenses courantes qui ont pu être financées uniquement par les cotisations des adhérents et les subventions des communes.
Les frais postaux sont toujours minorés grâce au recours à des bénévoles pour la distribution sur les communes de Dourdan et de St Arnoult.
Le montant des cotisations stagne malgré l'apport de nouveaux adhérents et un effort soutenu des membres souscripteurs. L'ensemble des adhérents n'assurent pas régulièrement le renouvellement de leurs cotisations annuelles.
Le budget prévisionnel pour l'exercice 2016/2017 s'établit à 5500 €. Il prévoit les dépenses courantes, ainsi que des dépenses exceptionnelles – estimées à 3000 € - correspondant au séminaire "Autoroute A10 Gratuite" qui se tiendra le 2 février 2017 au Sénat. Il conviendra d'obtenir les subventions nettement revues à la hausse pour équilibrer ce budget

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 108 votants

.

III - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA sortant était composé de 13 membres : Mmes. C. DAMON, S. DENIZOT, F. FISCHER et J. LABBAT ; Mrs. P. CHANET, F. CHEVALLIER, L. COCHETON, P-H. COLIN, S. DELLA BELLA, J-C LAGRON, A. L'HARIDON, B. MUNILLA, G. TESSIER.
Les membres renouvelables sont : M. L. COCHETON, P-H COLIN, J-C LAGRON, G. TESSIER
Mme S. DENIZOT et M. S. DELLA BELLA ont souhaité mettre fin à leurs mandats pour convenances personnelles.
Le CA sortant a attiré l'attention de l'AG et des adhérents sur le besoin de le renforcer avec de nouveaux administrateurs. Le nouveau CA a par ailleurs renouvelé son bureau : J-C LAGRON, Président ; J. LABBAT, Secrétaire ; B. MUNILLA ; Trésorier.

A l'unanimité des 108 votants, l'AG renouvelle les mandats des administrateurs sortants. Le nouveau CA sera donc composé de 11 membres.

Débat : Sur les 3 points à l'ordre du jour, il y a eu de nombreuses interventions de la salle : les arnaques tarifaires au péage de Dourdan, pourquoi certaines communes qui soutiennent n'attribuent pas de subvention, comment faire mieux connaître le remarquable travail de l'association, ne faut il pas faire payer la participation au séminaire au Sénat, expliquer que les investissements du SDRIF-Grand Paris délaissent les territoires au-delà de la francilienne, les prétentions des concessionnaires sur des voiries aujourd'hui gratuites (RN 154, 118, 104...) sont très inquiétantes.

Retenez cette date : 2 février 2017

Séminaire public au Sénat : la gratuité de l'A10 en question

Signez et faites signer la pétition internet

Pour suivre l'actualité de notre action
http://a10gratuite.free.fr